



Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada



ENRACINER L'ESPOIR

Un modèle communautaire
de prévention du suicide



Enraciner l'espoir :

Réflexions sur l'expansion du modèle dans les provinces

INTRODUCTION

Depuis 2018, des communautés partout au Canada ont mis en œuvre le modèle Enraciner l'espoir dans le but de réduire les répercussions du suicide dans leur environnement local. À la lumière de son succès à l'échelle communautaire, le modèle Enraciner l'espoir a été adapté pour aider des provinces et des territoires partout au pays à élaborer des stratégies de prévention du suicide et de promotion de la vie.

Enraciner l'espoir : qu'est-ce que c'est?

[Enraciner l'espoir](#) est un modèle communautaire de prévention du suicide et de promotion de la vie conçu au Canada qui met à profit les forces de la communauté et l'expertise locale afin de concevoir et de déployer des initiatives de prévention du suicide et de promotion de la vie par l'entremise d'une démarche multisectorielle collaborative. Le modèle a pour but de réduire les répercussions du suicide sur les communautés.

Le modèle Enraciner l'espoir a été conçu par la [Commission de la santé mentale du Canada](#) (CSMC), de concert avec des experts et des partenaires communautaires du Canada et d'ailleurs. Ses cinq piliers d'action et ses treize principes directeurs fournissent aux communautés un cadre qu'elles peuvent adapter à leurs besoins précis.

Ces sept dernières années, Enraciner l'espoir a grandi, passant des huit communautés pionnières initiales à plus de 20 collectivités, régions et provinces aux quatre coins du Canada.

En 2024, Enraciner l'espoir a été incorporé au [Plan d'action national pour la prévention du suicide \(2024 à 2027\)](#), qui reconnaît l'importance des initiatives dirigées par la communauté pour la prévention du suicide et la promotion de la vie.

APERÇU DES INITIATIVES PROVINCIALES ENRACINER L'ESPOIR

Cette étude de cas présente des leçons apprises, des perspectives et des tendances communes recueillies lors d'entrevues approfondies avec des personnes soutenant l'usage du modèle Enraciner l'espoir à l'échelle provinciale dans quatre provinces canadiennes : le Manitoba, la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador. Compte tenu de la réalité propre à chacune des provinces, le modèle Enraciner l'espoir a été exploité de différentes façons afin d'éclairer l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies provinciales de prévention du suicide et de promotion de la vie. Cela démontre la polyvalence du modèle et confirme qu'il existe de nombreuses manières d'utiliser efficacement le modèle Enraciner l'espoir et ses piliers à l'échelle d'une province ou d'un territoire. La section ci-dessous résume les efforts de mise en œuvre d'Enraciner l'espoir des quatre provinces participant à cette étude de cas. Il offre un aperçu du contexte de chacune des provinces, décrit comment le modèle a été adapté pour répondre aux buts et aux stratégies de chacune, souligne leurs réalisations et présente des constats et des leçons apprises qui illustrent dans quelle mesure Enraciner l'espoir pourrait profiter à d'autres provinces et territoires souhaitant suivre une démarche similaire.





Terre-Neuve-et-Labrador
Population en 2021 : **510 550**

Saskatchewan
Population en 2021 : **1 132 505**

Manitoba
Population en 2021 : **1 342 153**

Nouveau-Brunswick
Population en 2021 : **775 610**

Manitoba

Vision et stratégie de prévention du suicide

- La prévention du suicide est une priorité pour la province.
- Le modèle Enraciner l'espoir sera intégré à la stratégie de prévention du suicide de la province au lancement de celle-ci en 2026.
- Les communautés et les dirigeants autochtones sont mobilisés pour établir les priorités de la province.

Mise en œuvre du modèle Enraciner l'espoir et des initiatives de prévention du suicide

- Enraciner l'espoir reçoit un financement annualisé ainsi que d'autres investissements effectués à l'échelle de la province et destinés à des organisations en particulier.
- Un réseau régional de prévention du suicide était en place avant l'adoption d'Enraciner l'espoir; il comportait :
 - une programmation et des activités robustes
 - un fort accent sur la communauté et une intégration avec le système de santé mentale
 - un leadership provenant à la fois d'employés et de bénévoles
- La province investit dans une coordination régionale accrue et favorise les apprentissages partagés entre les régions, ce qui donne lieu à une approche plus cohérente et coordonnée.

Retombées et apprentissages

- Le soutien de la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC), qui fournit une vision et des connaissances pancanadiennes, s'est révélé très utile.
- Le modèle Enraciner l'espoir propose un cadre d'apprentissage partagé.
- Le réseau régional est aujourd'hui plus dynamique et mieux coordonné.
- Le modèle Enraciner l'espoir permet au réseau régional de rester attentif aux priorités de la communauté.

Saskatchewan

Vision et stratégie de prévention du suicide

- La prévention du suicide est une priorité pour la province.
- Le modèle Enraciner l'espoir et ses cinq piliers sont le fondement de la [stratégie de prévention du suicide](#) de la province.
- La Saskatchewan est la seule province qui a inscrit le modèle Enraciner l'espoir dans la législation.
- Le modèle a été approuvé par la province à la lumière du succès de trois communautés pilotes locales d'Enraciner l'espoir.

Mise en œuvre du modèle Enraciner l'espoir et des initiatives de prévention du suicide

- La province fournit un financement annualisé pour embaucher du personnel et appuyer la mise en œuvre.
- Une équipe provinciale de supervision stratégique assure que les efforts de prévention du suicide sont harmonisés d'un ministère, d'une organisation et d'une communauté à l'autre.
- Le soutien à la mise en œuvre prodigué par la CSMC a été d'une grande utilité.
- Les coordonnateurs locaux reçoivent du soutien, et leurs apprentissages sont mis à profit pour reproduire rapidement les solutions communautaires efficaces à l'échelle de la province.

Retombées et apprentissages

- Une reddition de comptes centralisée et des investissements accrus renforcent les équipes locales.
- Les connaissances en matière de prévention du suicide sont mieux diffusées.
- La province soutient activement l'expansion d'idées qui ont fonctionné à petite échelle et inscrit des solutions systémiques dans les politiques.
- Deux nouvelles communautés Enraciner l'espoir sont actuellement ajoutées, qui englobent plusieurs collectivités de Premières Nations voisines.



Terre-Neuve-et-Labrador

Vision et stratégie de prévention du suicide

- Le plan provincial de prévention du suicide, [Our Path of Resilience](#) (en anglais seulement), lancé en 2022 dans le but de promouvoir la compréhension et l'action dans les systèmes de santé, d'éducation, de justice et de services sociaux.
- Les consultations menées en vue de créer le plan ont permis de repérer les ressources, les lacunes et les possibilités dans la province.
- Le plan est étayé par les conclusions d'une communauté pilote locale d'Enraciner l'espoir.

Mise en œuvre du modèle Enraciner l'espoir et des initiatives de prévention du suicide

- Au départ, les initiatives de prévention du suicide ont pris de l'ampleur naturellement, poussées par des promoteurs locaux.
- Allocation de 2,5 millions de dollars en 2022, suivie d'un engagement de 4,5 millions de dollars par an pour les quatre années suivantes pour soutenir la mise en œuvre.
- La province fournit le personnel, notamment les coordonnateurs régionaux, pour soutenir la mise en œuvre des initiatives de prévention du suicide.

Retombées et apprentissages

- Le gouvernement provincial a consolidé les initiatives pilotées par la communauté sous une stratégie et des objectifs communs.
- Le modèle Enraciner l'espoir a été adapté pour refléter les priorités régionales et les perspectives de la communauté, de manière à créer une stratégie plus vaste et plus centrée sur la communauté.

Principaux enseignements et leçons tirées

Les quatre provinces faisant l'objet de cette étude ont mis à profit le modèle Enraciner l'espoir pour l'élaboration et la mise en œuvre de leur stratégie provinciale de prévention du suicide et l'ont adapté à leur réalité. Malgré les différences entre les provinces, certains thèmes communs ont été constatés, et de précieux renseignements ont été échangés concernant la démarche de chaque province. Cette étude de cas insiste particulièrement sur :

Nouveau-Brunswick

Vision et stratégie de prévention du suicide

- La province n'est pas dotée d'une stratégie provinciale officielle en matière de prévention du suicide, mais le modèle Enraciner l'espoir est appliqué dans les sept régions sanitaires et coordonné par l'intermédiaire d'un plan de travail panprovincial.
- Le modèle a été étendu à l'échelle de la province à la lumière du succès d'une communauté pilote locale d'Enraciner l'espoir.

Mise en œuvre du modèle Enraciner l'espoir et des initiatives de prévention du suicide

- La province octroie des fonds pour les coordonnateurs de prévention dans toutes les régions sanitaires qui adaptent le modèle Enraciner l'espoir pour répondre aux priorités locales.
- La province octroie des fonds pour un conseiller provincial qui soutient les coordonnateurs et assure l'alignement avec le modèle Enraciner l'espoir et entre les régions sanitaires.
- Les coordonnateurs se réunissent tous les mois dans le cadre d'une communauté de pratique, ce qui favorise l'échange de connaissances.

Retombées et apprentissages

- La flexibilité du modèle Enraciner l'espoir et sa capacité à s'adapter aux besoins locaux sont un atout.
- La mise en œuvre d'Enraciner l'espoir dans deux systèmes de santé et sept régions locales est complexe.

- l'état de préparation et les conditions qui ont préparé le terrain pour l'élaboration d'une stratégie provinciale de prévention du suicide et de promotion de la vie, incluant la contribution du modèle Enraciner l'espoir;
- les éléments communs des différentes stratégies provinciales ainsi que les avantages d'harmoniser ces stratégies avec le modèle Enraciner l'espoir;
- les obstacles et les variations dans l'adoption d'Enraciner l'espoir à l'échelle d'une province.

ÉTAT DE PRÉPARATION DE LA PROVINCE POUR L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE PRÉVENTION DU SUICIDE ET DE PROMOTION DE LA VIE

Les représentants des provinces interrogés dans le cadre de cette étude de cas ont fait état de plusieurs facteurs ayant contribué à jeter les bases pour la création d'une stratégie de prévention du suicide et de promotion de la vie. En dépit de différences sur le plan de leurs motifs, de leur démarche et de leurs réalités actuelles, les répondants de toutes les provinces ont souligné que la présence du modèle Enraciner l'espoir, une ressource canadienne fondée sur des données probantes, constituait un atout. Ils ont convenu que l'accès à un modèle aussi complet était extrêmement utile pour l'élaboration et la mise en œuvre de leur propre stratégie provinciale. Ci-dessous se trouvent les thèmes communs qui ont émergé des entretiens ainsi que les observations sur l'utilité du modèle Enraciner l'espoir pour concevoir les stratégies provinciales de prévention du suicide et de promotion de la vie.

L'engagement de la province en matière de prévention du suicide est confirmé.

Dans chaque province, la décision d'élaborer une stratégie de prévention du suicide et de promotion de la vie est motivée par la reconnaissance que le suicide est une problématique qui prend de l'ampleur, au point où elle est devenue une priorité d'action à l'échelle provinciale. Dans certaines provinces, les données montrant une hausse des tentatives de suicide soulignent l'urgence d'agir à l'échelle provinciale. Lorsqu'elles ont commencé à explorer le contenu et le processus liés à une stratégie provinciale de prévention du suicide et de promotion de la vie, les provinces ont trouvé dans Enraciner l'espoir un modèle solide, canadien, fondé sur des données probantes, accompagné d'exemples canadiens des retombées qu'il peut générer et d'une foule de ressources qui ont toutes contribué utilement à la création de leur stratégie provinciale.

L'engagement envers une vaste mobilisation et une consultation étendue.

La plupart des provinces ont entrepris un processus de mobilisation à l'échelle provinciale dans le cadre de l'élaboration de leur stratégie de prévention du suicide et de promotion de la vie. Elles ont ainsi créé des occasions d'écouter les personnes dotées d'un savoir expérientiel passé et présent; de repérer les atouts et les forces en présence; et de donner la priorité aux besoins des communautés, de manière à assurer que les interventions sont pertinentes et efficaces. Ces consultations ont aussi confirmé la nécessité et l'importance d'adopter une démarche provinciale qui peut être personnalisée et qui peut s'adapter à une gamme de facteurs locaux, comme la géographie, la dynamique de la communauté, les besoins culturels, comme ceux des Premières Nations, et d'autres défis propres à la région. Ces efforts de mobilisation provinciale ont favorisé des connexions plus étroites avec les promoteurs de la prévention du suicide et de la promotion de la vie et entre eux, ce qui a mené à un apprentissage collectif, à une plus grande confiance dans la stratégie provinciale et à la crédibilité accrue du processus.

« L'avantage quand on se dote d'une stratégie provinciale est que le financement des coordonnateurs et de leurs activités est annualisé. Cela permet aux parties prenantes de se concentrer sur les priorités des communautés locales et de concrétiser celles-ci, au lieu de s'inquiéter du financement pour l'année suivante. »



L'adaptation aux priorités communautaires.

L'adaptabilité du modèle Enraciner l'espoir et l'accent qu'il met sur le leadership communautaire et la création de relations faisaient constamment partie des raisons pour lesquelles il a été adopté par les responsables des stratégies provinciales. En outre, le modèle Enraciner l'espoir a aussi été apprécié parce que l'approche qu'il propose peut être appliquée de manière constante dans différents contextes. La valeur d'un programme Enraciner l'espoir déployé à l'échelle provinciale réside dans sa capacité à générer des retombées qui peuvent être reproduites dans d'autres régions au moyen d'une démarche qui n'est pas prescriptive, mais qui offre un cadre unifié et cohérent.

La volonté de mettre à profit les programmes existants.

Dans chaque province faisant l'objet de cette étude de cas, plusieurs initiatives, regroupements et organismes travaillaient déjà à la prévention du suicide et à la promotion de la vie. Dans le processus d'élaboration de la stratégie provinciale, il fallait repérer ces éléments et les mettre à profit tout en les unifiant sous une démarche uniforme à l'échelle de la province. Le modèle Enraciner l'espoir a été perçu comme digne de confiance et fiable parce qu'il est fondé sur des données probantes et qu'il a été conçu au Canada; de plus, il existe plusieurs exemples attestés démontrant sa mise en œuvre réussie dans une diversité de contextes communautaires. L'existence d'un réseau national de communautés Enraciner l'espoir a également joué un rôle primordial en offrant des ressources, des idées et des liens avec d'autres communautés ayant déjà adopté le modèle dans leur région, ce qui facilite la mise en œuvre pour d'autres.

« Notre lien avec la CSMC revêt une importance capitale. Nos coordonnateurs ont grandement apprécié le soutien qu'ils ont reçu de la CSMC et sont heureux de savoir qu'ils peuvent toujours demander de l'aide à la province ou à la CSMC au besoin. »

AVANTAGES D'UNE STRATÉGIE PROVINCIALE BASÉE SUR LE MODÈLE ENRACINER L'ESPOIR

Les personnes interrogées ont mis en relief plusieurs avantages à appliquer le modèle Enraciner l'espoir au niveau provincial. En dépit de différences sur le plan de leurs motifs, de leur démarche et de leurs réalités actuelles, les répondants de toutes les provinces ont indiqué que l'importance accordée au leadership de la communauté et à la création de relations, son adaptabilité aux spécificités régionales et ses piliers constants avaient facilité l'élaboration de stratégies uniformes mais flexibles. Les répondants ont insisté sur les quatre avantages suivants découlant du modèle Enraciner l'espoir :

Alignement stratégique et adaptation au contexte local.

Enraciner l'espoir est un modèle flexible qui peut être personnalisé et qui s'adapte aux besoins des communautés, tout en offrant une uniformité qui lui permet de s'aligner sur les objectifs provinciaux. Cela permet l'élaboration d'une stratégie de prévention du suicide et de promotion de la vie qui soit uniforme, qui s'adapte aux besoins locaux et qui peut être déployée à plus grande échelle. Le modèle Enraciner l'espoir met également l'accent sur l'engagement continu à cultiver des relations communautaires solides pour favoriser un engagement et des résultats à long terme.

Investissements et leadership provinciaux.

L'établissement d'une stratégie provinciale de prévention du suicide et de promotion de la vie qui s'aligne avec le modèle Enraciner l'espoir présente l'avantage d'une reddition de comptes centralisée et d'un investissement financier annualisé pour soutenir les initiatives locales. Cela assure que les efforts régionaux et locaux de prévention du suicide et de promotion de la vie disposent des ressources et du personnel nécessaires pour assurer la viabilité à long terme, en plus d'accroître les retombées globales de ce travail.

Coordination et apprentissage à l'échelle du système.

L'adhésion au modèle Enraciner l'espoir à l'échelle provinciale met en place une infrastructure plus vaste pour faciliter la diffusion d'exemples de réussite et l'adoption d'initiatives de prévention du suicide et de promotion de la vie partout dans la province. De plus, le modèle favorise le renforcement des capacités et soutient une coordination, une surveillance, un mentorat et un apprentissage réguliers au sein des communautés et des régions. Les interactions régulières entre les régions et la province améliorent également la coordination et la sensibilité aux problématiques émergentes dans la province.

Intégration politique.

La flexibilité du modèle Enraciner l'espoir fait en sorte qu'il est facile de l'intégrer aux initiatives et aux priorités existantes de la province. Elle facilite également les changements systémiques, ce qui simplifie l'intégration du travail de prévention du suicide et de promotion de la vie dans les politiques et les pratiques. Par exemple, la Saskatchewan a basé sa législation provinciale en matière de prévention du suicide sur les piliers du modèle Enraciner l'espoir. Elle garantit ainsi un engagement à long terme envers cette démarche.

L'adoption d'une stratégie provinciale de prévention du suicide et de promotion de la vie basée sur le modèle Enraciner l'espoir offre un cadre éprouvé et fondé sur des données probantes au niveau provincial qui tire parti des atouts locaux, est réceptif aux besoins locaux, favorise la collaboration efficace entre la région et la province et aligne les efforts aux échelons communautaire et provincial afin de mettre en place une approche unifiée et cohérente de prévention du suicide et de promotion de la vie.



OBSTACLES À L'ADOPTION DU MODÈLE ENRACINER L'ESPOIR AU NIVEAU PROVINCIAL

Les répondants des quatre provinces ont exprimé un avis extrêmement positif concernant la crédibilité et la flexibilité du modèle Enraciner l'espoir et des avantages qu'il confère à leurs stratégies de prévention du suicide et de promotion de la vie. Toutefois, ils ont aussi soulevé certaines difficultés rencontrées. Il faut noter que ces obstacles ou limites concernaient moins le modèle lui-même que la mise en œuvre d'une stratégie de prévention du suicide et de promotion de la vie dans l'ensemble d'une province.

Contexte politique.

La mise en œuvre d'une stratégie efficace en matière de prévention du suicide et de promotion de la vie est fortement tributaire des priorités politiques, qui sont sujettes à changement. Ce facteur a une incidence particulièrement forte sur le travail de prévention du suicide et de promotion de la vie, qui est fondé sur les relations et qui nécessite des investissements et un engagement à long terme. Toute perturbation de ce travail aura presque certainement une incidence sur la progression du travail et sur les retombées.

La mesure du succès.

La recherche et l'évaluation sont des éléments essentiels à la mise en œuvre d'une stratégie provinciale de prévention du suicide et de promotion de la vie. La présence d'une expertise dédiée pour surveiller les progrès et pour consigner et transmettre les leçons apprises permet de démontrer l'efficacité des initiatives, d'accroître la crédibilité auprès des partenaires communautaires et d'acquérir des connaissances en vue d'améliorer et de raffiner la démarche. De plus, il est primordial de clairement communiquer les résultats et les perspectives aux instances provinciales et régionales afin d'assurer leur engagement continu envers la mise en œuvre de la stratégie.

Recrutement et rétention du personnel.

La mise en œuvre d'une stratégie provinciale de prévention du suicide et de promotion de la vie repose sur la présence de coordonnateurs dévoués et rémunérés ainsi que de bénévoles assidus. Ces personnes établissent des relations de confiance avec les communautés, éclairent et soutiennent la mise en œuvre de stratégies locales et contribuent à déployer une démarche uniforme partout dans la province. Dans certaines communautés nordiques et rurales, la difficulté de recruter et de maintenir en poste des employés pour des postes clés compromet la possibilité d'offrir à la population le soutien constant requis pour maintenir le dynamisme de l'initiative.

Promotion d'une collaboration intersectorielle efficace

Le ministère responsable de la mise en œuvre des stratégies de prévention du suicide et de promotion de la vie n'est pas le même d'une province à l'autre. Toutefois, selon les répondants de toutes les provinces faisant l'objet de cette étude de cas, parce que le dossier du suicide est étroitement lié aux travaux de nombreux autres secteurs et qu'il nécessite la contribution de plusieurs organisations provinciales, il est important de mettre en place des mécanismes et des pratiques favorisant la collaboration – tant avec d'autres ministères provinciaux qu'avec d'autres leaders sectoriels – pour assurer que les initiatives sont alignées et que les synergies sont mises à profit.

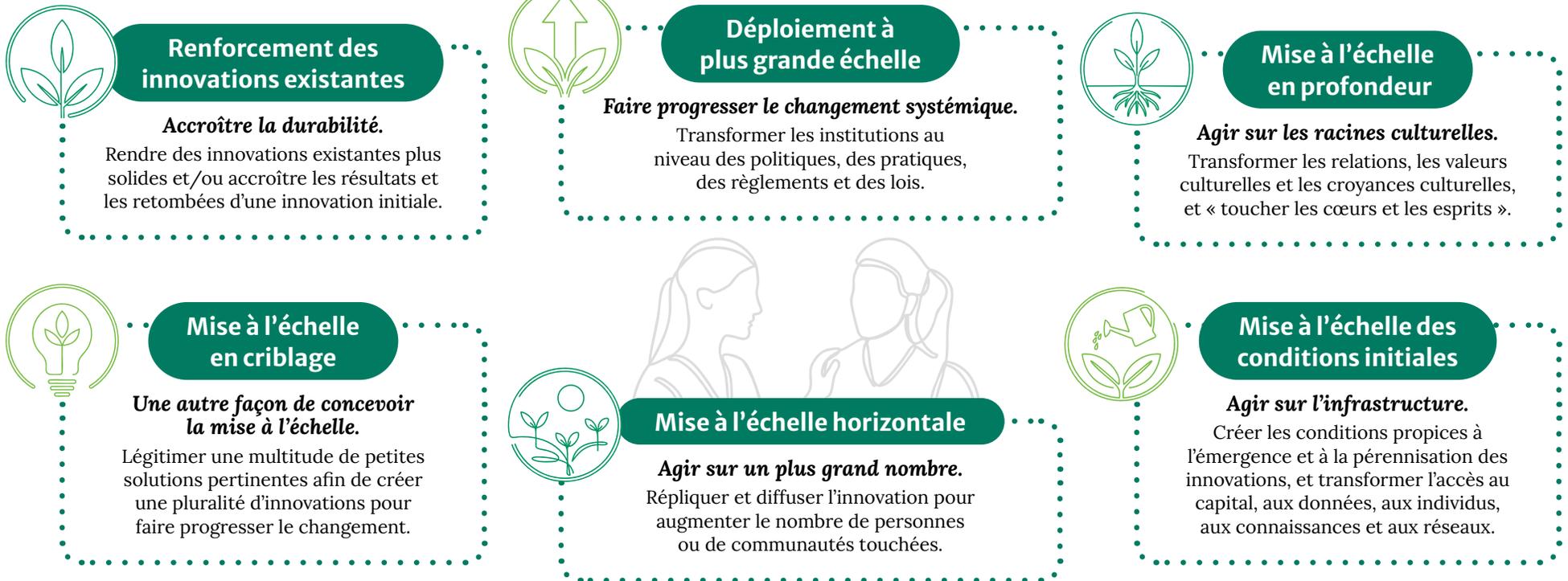
« Dans notre province, la prévention du suicide relève du ministère de la Santé mentale et du Logement, mais nous devons aussi faire affaire avec les ministères de la Santé et de la Justice. On trouve une multitude d'occasions de prévention du suicide éparpillées, et elles doivent être coordonnées. »

CONCLUSION

L'élaboration et la mise à l'essai concluante du modèle Enraciner l'espoir dans un réseau diversifié de communautés ont permis de démontrer l'efficacité et la polyvalence de ce modèle de prévention du suicide et de promotion de la vie, conçu au Canada et fondé sur des données probantes. Le projet pilote a également mis la table pour un déploiement à plus grande échelle de ce modèle éprouvé. La mise à l'échelle est un terme utilisé pour décrire le travail visant délibérément à favoriser une adoption plus vaste de petites expériences prometteuses, de manière à ce qu'elles puissent avoir un impact transformateur.

La représentation ci-dessous illustre les nombreuses façons de mettre à l'échelle une innovation prometteuse. Ces réflexions sur la croissance et l'expansion du modèle Enraciner l'espoir depuis son lancement en 2018 révèlent que bon nombre de ces méthodes – sinon tous – ont été employées.

Six types de mise à l'échelle



SOURCES

Riddell, D. et M.-L. Moore. *Accroître l'ampleur du champ, d'action, de la portée et de l'enracinement : faire progresser l'innovation sociale systémique et les processus d'apprentissage qui la soutiennent*. Préparé pour la Fondation de la famille J.W. McConnell et le Tamarack Institute. https://www.mcconnellfoundation.ca/wp-content/uploads/2017/08/Accroitre_ampleur_portee_enracinement.pdf

Tulloch, G. *Problematising scale in the social sector (1): Expanding conceptions*, InWithForward. <https://www.inwithforward.com/2018/01/expanding-conceptions-scale-within-social-sector/> (en anglais seulement).

Le travail de fondation et l'appui continu de la CSMC ont rendu possibles l'élaboration et l'application d'une démarche uniforme de prévention du suicide et de promotion de la vie qui est unanimement reconnue comme un atout formidable dans la mise en œuvre du modèle Enraciner l'espoir.

La solidité et la flexibilité du modèle Enraciner l'espoir sont très appréciées. Ces qualités font en sorte que le modèle peut être personnalisé et qu'il peut s'adapter aux diverses réalités et priorités des communautés, des régions, des provinces et des territoires partout au Canada. La première phase de déploiement du modèle Enraciner l'espoir dans un nombre restreint de communautés diversifiées a donné lieu à une forme de mise à l'échelle en criblage, où un riche éventail d'exemples démontre l'efficacité du modèle dans une variété de contextes, et elle a favorisé la croissance et l'expansion continues du modèle. Le succès du modèle Enraciner l'espoir dans diverses communautés met également en lumière l'incidence de l'engagement et du leadership de la CSMC dans la mise en œuvre d'Enraciner l'espoir et démontre qu'une surveillance nationale est impérative pour une adoption pancanadienne réussie du modèle.

Inspirés par le succès des projets locaux un peu partout au pays, plusieurs provinces et territoires sont en train d'étendre l'utilisation du modèle Enraciner l'espoir sur leur territoire. Cela a permis la mise en œuvre du modèle dans plusieurs régions, avec des engagements pluriannuels en ce qui concerne le personnel et les ressources financières. L'adoption du modèle au niveau provincial/territorial a aussi facilité la création d'une infrastructure offrant des occasions de coordination accrue avec d'autres ministères provinciaux/territoriaux, des secteurs connexes et des organisations partout dans la province ou le territoire. De plus, cela a favorisé un meilleur alignement, une plus grande cohérence et une plus grande uniformité dans la manière d'effectuer le travail de prévention du suicide et de promotion de la vie dans chaque province ou territoire.

Un avantage considérable de la mise à l'échelle horizontale du modèle Enraciner l'espoir dans les communautés, les provinces et les territoires est qu'elle rend la mise en œuvre du modèle plus facile à réussir. En effet, les instances qui songent à utiliser le modèle Enraciner l'espoir peuvent tirer parti de la sagesse, des connaissances et de l'expérience des nombreuses personnes partout au Canada qui l'utilisent déjà.

La reconnaissance du modèle Enraciner l'espoir dans le cadre du [Plan d'action national de prévention du suicide du Canada](#) marque une formidable occasion d'étendre encore plus ce modèle éprouvé et fondé sur des données probantes à l'échelle nationale. Une telle mise à l'échelle renforcerait l'harmonisation et la coordination des efforts de prévention du suicide et de promotion de la vie, stimulant ainsi les investissements et l'élaboration de ressources. Elle générerait une impulsion favorable et maximiserait les retombées à l'échelle canadienne.





Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada

Avec le financement de



Santé
Canada

Health
Canada

Commission de la santé mentale du Canada

350, rue Albert, bureau 1210
Ottawa, ON K1R 1A4

Tél. : 613 683-3755
Télééc. : 613 798-2989

 @CSMC_MHCC  /theMHCC

 /1MHCC  @theMHCC  @theMHCC

 /Commission de la santé mentale du Canada

infocsmc@commissionsantementale.ca
www.commissionsantementale.ca



ENRACINER L'ESPOIR

Un modèle communautaire
de prévention du suicide